



La France est la 5ème puissance économique du monde.

Les PDG des entreprises du CAC 40 ont vu leurs salaires augmenté de 23 % en 2011.

Les bonus financiers des traders dans les grandes banques françaises ont atteint des records en 2011.

Il y a 3,6 millions de personnes sans logement et 5 millions de mal logés.

Cherchez l'erreur...

Le constat des problèmes de logements est récurrent. Il revient comme une litanie à chaque hiver rigoureux, est vaguement évoqué lors des campagnes électorales, et rien ne change. Depuis le cri d'alarme poussé par l'Abbé Pierre en 1954 (il y a 58 ans !), la situation s'est totalement dégradée...

Alors pourquoi ? Parce que les spéculateurs préfèrent garder des logements vides, afin de maintenir une demande forte pour pousser les prix à la hausse ! En 10 ans, les prix à l'achat ont ainsi augmenté de 102 % et les prix à la location de 47 % ! En France, 2 millions de logements sont vides ; en Essonne, 24.000...

Même le parc de logements sociaux est saturé, tant l'ambition nationale de constructions de logements HLM est faible. Trop peu de communes se soumettent à la loi SRU les obligeant à avoir au moins 20 % de logements sociaux.

Avec votre confiance, en tant que député du front de Gauche, dès cet été je déposerai avec le Groupe Front de Gauche à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à réparer cette injustice. Cette loi interdira toutes les expulsions des personnes et familles en difficulté, et chacun aura le droit au maintien dans son logement grâce à la mise en œuvre d'une sécurité locative mutualisée. Les logements vacants seront réquisitionnés. Il faut en finir avec cette spéculation qui pousse les gens à survivre dehors.

Par cette loi, nous ramènerons le niveau des loyers à la moyenne du bassin de vie. Cette loi facilitera également l'accès à un logement, à la fois en imposant la construction de 200.000 logements par an mais également en rehaussant l'Allocation Personnalisée au Logements (APL), en supprimant le mois de carence de son attribution et en l'indexant sur l'évolution réelle du forfait charges.

Toutes ces mesures pourront être mises en place et financées par la création d'un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville. Ce service public se déclinera en 4 volets :

> un pôle public financier, appuyé par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui financera le logement social. En relevant le plafond du livret A à 20.000€, en recentralisant sa collecte par la CDC, en taxant la spéculation financière et immobilière avec une taxe « contribution logement » à 10 % sur les revenus financiers, en supprimant la taxation des bailleurs sociaux mise en place par le gouvernement actuel et en majorant de 0,55 % la contribution des employeurs pour parvenir à un réel 1 % patronal, nous financerons la construction des logements sociaux et la généralisation des normes écologiques dans l'ensemble du parc de logements, publics ou privés ;

> un pôle public de construction pour mettre fin aux monopoles des majors du BTP, ce qui abaissera le coût des constructions, donc des loyers et des charges ;

> une agence nationale foncière décentralisée au niveau des régions pour lutter contre la spéculation du sol par une maîtrise publique des sols via des baux emphytéotiques, et qui incitera à la construction de logements sociaux dans toutes les communes ;

> des outils publics dont la mission serait de mettre en œuvre localement le droit au logement, favorisant l'implication populaire avec la participation de représentants majoritaires d'élus locaux, de salariés et d'associations d'usagers.

Avec une victoire de Jean-Luc Mélenchon les 22 avril et 6 mai, vous donnerez à la France une majorité dans les urnes pour changer totalement les choses.

